



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Réservé
au
Moniteur
belge



13069765

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
d'Arlon, le **23 AVR. 2013**

Greffe

N° d'entreprise : 0421.606.540

Dénomination

(en entier) : **Syndicat d'Initiative du Val d'Attert ASBL**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASBL

Siège : Voie de la Liberté 107 à 6717 Attert

Objet de l'acte : Modification du conseil d'administration

l'assemblée générale ordinaire du 14 mars 2013 a approuvé la candidature de Mr RENSON Bruno au sein de son conseil d'administration

A acté la non réélection de Mme LAHY Jacqueline

Le conseil d'administration se compose de :

Président Mr COIBION Jules La Chavée 135 à 6717 Attert

Secrétaire Mr RENSON Bruno Voie des Champs Mêlés 63 à 6717 Attert

Trésorière Mme JOSET Annick Rue du Viscinal 76 à 6700 Arlon

Administrateur Mme COOS Chistiane La Chavée 135 à 6717 Attert

Administrateur Mme DELLA FAILLE DE L Rue des prés 251 à 6717 Attert

Administrateur Mme GUEBELS Véronique Rue du centre 62 à 6717 Attert

Administrateur Mme Kayser Liliane Rue de la Villa Romaine 183 à 6717 Attert

Déposé en même temps : le P.V. de l'A.G. du 14 mars 2013

Le Président
Jules Coibion

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature